

# Nos partenaires



# CROSS de la

## Dimanche

## 24 Juin 2018

# JUSTICE

### Courses à pied - Randonnée

5 Kms et 10 Kms (2 boucles)

Courses «Mino» 800 m, Enfants 1 km — 2 kms

Buvette  
et  
Restauration  
sur place

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Site Parc de l'Aurence

25 Rue du Mas Gigou

87000 Limoges



# Règlement

## Art 1 : Organisation

L'association justice loisirs 87 organise le 24 juin 2018 le cross de la justice.

## Art 2 : Épreuves et parcours

Deux parcours sont proposés, se déroulant au parc de l'Aurence 1 rue du Mas Gigou Limoges et au Moulin Pinard

- 5 km composés d'une boucle
- 10 km composés de 2 boucles
- 1000 mètres et 2000 mètres pour les enfants
- randonnée

Départ commun aux 2 courses : 10 heures - rue Halevy Limoges.

Départ course enfants : 11 heures au bord de l'étang du parc.

Départ randonnée : 10 heures 15 au bord de l'étang du parc.

## Art 3 : Inscription

A l'aide du bulletin :

- \* par courrier association justice loisirs – 17 place d'Aine 87031 Limoges cedex
- \* par mail asso-ca-limoges@justice.fr
- \* ou sur place (au départ) à partir de 8 heures 30.

Une inscription ne sera valable que si le dossier est complet (bulletin d'inscription, certificat médical, licence ou autorisation parentale pour les mineurs).

## Art. 4 : Conditions d'admissions

Le cross de la justice est ouvert à tous, hommes, femmes, enfants, licenciés ou non.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou d'athlétisme en compétition, délivré depuis moins d'un an avant la date de l'épreuve (ou sa photocopie), ou bien une licence sportive FFA ou UFOLEP saison 2017-2018, autorisation parentale pour les mineurs, seront exigés pour participer à l'épreuve.

## Art. 5: Droit d'inscription : 1 Euro symbolique

## Art. 6: Retrait des dossards

Les dossards seront retirés le jour de la course (dimanche 24 juin 2018) au parc de l'Aurence à partir de 8 heures 30.

## Art. 7: Récompenses

Pour chaque course, les 3 premiers et premières au classement scratch et les premiers et premières de chaque catégorie recevront un lot (non cumulable). Pour la course « enfant », un lot sera attribué à chaque enfant.

## Art. 8: Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## Art. 9: Annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêt préfectoral, de requête de l'autorité administrative ou de tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs ou de toute autre circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves, ou d'y mettre fin à tout instant.

## Art. 10: Protection de l'environnement

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet, entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

## Art. 11: Droit à l'image

La participation au cross entraîne pour les concurrents une renonciation à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayant-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée illimitée, dans le monde entier.

### DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement.

## BULLETIN D'INSCRIPTION - Cross de la Justice 2018

Dimanche 24 Juin 2018 à 10 heures

Parc de l'Aurence, 25 Rue du Mas Gigou - Limoges

Bulletin à retourner le plus rapidement à l'association Justice Loisirs 87  
17, place d'Aine 87031 LIMOGES cedex ou par mail asso-ca-limoges@justice.fr

### Cocher le choix de votre participation

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Course 5 Kms Adultes         | <input type="checkbox"/> Course "Mino" - 800 Mètres |
| <input type="checkbox"/> Course 10 Kms Adultes        | <input type="checkbox"/> Course Enfants - 1 Kms     |
| <input type="checkbox"/> Randonnée Adultes et Enfants | <input type="checkbox"/> Course Enfants - 2 Kms     |

### Appartenance

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fonction Publique d'état       | <input type="checkbox"/> Gendarmerie |
| <input type="checkbox"/> Fonction Publique Territoriale | <input type="checkbox"/> Avocat      |
| <input type="checkbox"/> Fonction Publique Hospitalière | <input type="checkbox"/> Justice     |

Nom ..... Prénom .....

Né(e) le ..... Sexe  F  M Catégorie .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

### Je suis joignable

Téléphone ..... Adresse Mail .....

N° de licence 2017/2018 .....

**Joindre la photocopie de la licence sportive 2017/2018**

Cadre réservé à l'organisation  
DOSSARD N°

Fédération .....

Club .....

ou **CERTIFICAT MEDICAL** de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou randonnée datant de moins d'un an

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**

**DATE :**

**Pour les enfants mineurs**

### AUTORISATION PARENTALE

*Je soussigné(e) Monsieur (ou Madame)* .....

*Demeurant* ..... *et agissant en qualité*

*de père - mère, autorise mon fils - ma fille* .....

*à participer au* CROSS ou RANDONNEE DE LA JUSTICE du 24 Juin 2018

**Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant**

Fait le : ..... à .....

Signature